



Octobre 2017 FO COM \ ORANGE



RESOLUTIONS DU CE DOSE MISES AU VOTE



FoCom est le seul syndicat à mettre des résolutions au vote du CE DOSE

Compte rendu des résolutions mises au vote du CE DOSE du mois d'octobre 2017.

Toutes les résolutions ont été préparées, rédigées et mises au vote par le RS et les élus FO !

Point II.3 : Information-Consultation : Projet de dépassement du contingent des heures supplémentaires 2017

Les élus du CE de la DOSE, réunis en assemblée ordinaire, le jeudi 26 octobre 2017, demandent le recrutement immédiat de 70 salariés pour répondre au surcroît d'activité de l'entreprise, qui préfère en appeler aux heures complémentaires et supplémentaires au lieu d'ajuster les effectifs à la charge de travail. On constate en effet qu'en 2016, 121 791 heures supplémentaires et complémentaires ont été réalisées, ce qui correspondant à un effectif de 70 personnes à temps plein. **Pour 15**

Point II.4 : Information en vue d'une consultation sur le projet de déménagement du site de Sablier

Les élus du CE de la DOSE, réunis en séance ordinaire, le 26 octobre 2017, demandent l'implantation d'un site de travail et de télétravail sur la zone sud à proximité de Sablier pour les personnels du SCOSE et de la DOSE y travaillant actuellement. **Pour 15**

Dans le cadre du site déporté de travail et de télétravail, les élus du CE de la DOSE, réunis en séance ordinaire, le 26 octobre 2017, demandent l'ouverture de négociations sur un accord de télétravail spécifique mieux disant que l'accord national pour les salariés du SCOSE et de la DOSE concernés. **Pour 15**

Les élus du CE de la DOSE, réunis en séance ordinaire, le 26 octobre 2017, demandent le maintien du cabinet médical en zone sud avec le maintien de l'infirmière et du Médecin. **Pour 15**

Les élus du CE de la DOSE, réunis en séance ordinaire, le 26 octobre 2017, demandent le maintien du restaurant entreprise de Sablier en zone sud par une relocalisation. **Pour 15**

Les élus du CE de la DOSE, réunis en séance ordinaire, le 26 octobre 2017, demandent de réunir en urgence de la commission PSDIT Marseille sur le sujet et la mandate pour présenter un projet alternatif à celui de la Direction et cela au prochain CE du mois de décembre 2017. **Pour 15**

Les élus du CE de la DOSE, réunis en séance ordinaire, le 26 octobre 2017, demandent que le gardien du site de Sablier soit relogé dans les meilleures conditions, dans les quartiers sud s'il en fait la demande, et que l'entreprise prenne au besoin ses frais mensuels de logement ainsi que les frais de déménagement à sa charge. **Pour 15**

LES 7 8 9 NOVEMBRE 2017 VOTEZ FO !

Abonnez-vous à la newsletter www.FOCOMDOSE.com